

EHPAD de Jonzac

17

PROGRAMME :
Construction d'un EHPAD de 115 lits comprenant :
un pôle accueil
administratif
un pôle de vie, un pôle de soins
un pôle hébergement avec 3 unités de 34 lits 1 unité Alzheimer de 15 lits
un pôle logistique de 15 lits
un pôle logistique



Figure de proue singularisant le site depuis son accès sud, le projet saura, par le jeu de ses masses et de ses vides, traiter d'une part l'accès principal du nouvel EHPAD mais aussi affirmer l'entrée du Domaine des Fossés, en générant des axes de composition tant par le traitement minéral que végétal pour le traitement des abords.

Le projet présenté par notre équipe sera donc l'expression de deux volontés essentielles :

- Concevoir un bâtiment unitaire, identifiable et valorisant l'image du site du Domaine des Fossés.
- Organiser les différentes fonctions de façon simple et lisible, à l'échelle domestique, en articulant les lieux de vie et de soins avec les unités d'hébergement permettant ainsi une totale appropriation des espaces tant par les résidents que par le personnel soignant.

Nous tenons également à préciser que notre volonté d'opter pour un projet dense permet d'être en harmonie avec les objectifs financiers de la maîtrise d'ouvrage.

Tout au long du process de conception du projet, l'image d'organisation sociale et spatiale exprimée dans le programme a été une préoccupation récurrente pour orienter notre écriture architecturale.

L'objectif est d'offrir un lieu permettant le travail pluridisciplinaire aussi bien du personnel administratif, médical que soignant.



« Etre au service des résidents et leur offrir des espaces à leur échelle. »



Surface : 5 260 m²
Budget : 6 500 000 €HT

MAÎTRE OUVRAGE:
Centre Hospitalier de Jonzac
AMO : Icade

Concours:2008

EQUIPE:
Architecte mandataire : BPG+ Associés
Structure, vrd : Bâti Conseil
Fluide, SSI, HQE : SNC LAVALIN
Economiste: BPG+ Associés



«La topographie du site, le terrain et les besoins programmatiques ont orienté nos réflexions pour aboutir à un projet qui d'une part, offrira une nouvelle identité au Domaine des Fossés depuis son accès sud et d'autre part présentera un bâti suffisamment dense favorisant la préhension et la perception du lieu.

Ce choix de parti architectural présente en effet bien des avantages et notamment :

- permettre une lisibilité des fonctions de vie, de soins et d'hébergement tant pour les résidents que pour le personnel soignant.
- articuler chacune des fonctions autour des lieux de vie communautaires en reprenant la métaphore urbaine du village, notion supposant un fonctionnement propice aux rencontres informelles et favorisant l'appropriation des lieux tout en permettant de limiter les déplacements excessifs.»



BÉGUÉ, PEYRICHO, GÉRARD, GUILMEAU + ASSOCIÉS, références.



«Tirer parti du site, de sa forte déclivité, de sa forme, le respecter en imperméabilisant le moins de surface possible. Avoir une démarche basée sur le respect de l'environnement.

La pente naturelle est propice à l'implantation d'un sous sol. L'établissement sera donc réparti sur 2 niveaux fonctionnels, le premier consacrés à l'accueil et l'autre à la logistique.

Situer l'entrée au cœur de l'établissement et l'affirmer comme point de convergence entre l'intérieur et l'extérieur.

Planter les lieux de vie et fonctions communes à partir du hall. Encourager l'appropriation de lieux et d'ambiances

par les résidents. Le principe de fonctionnement peut être assimilé à celui d'une place de village, bordée de fonctions collectives et de logements.»

